

# LA FRANCE FORTE

NICOLAS SARKOZY

23 AVR. 2012

Paris, le 19 AVR. 2012

Madame la Présidente,

Vous avez bien voulu faire part à Nicolas SARKOZY de vos propositions en matière de solidarité.

Je tenais à vous assurer qu'il avait pris connaissance de votre courrier avec toute l'attention qu'il mérite et qu'il souhaitait vous remercier.

Depuis 2007, Nicolas SARKOZY a toujours eu comme priorité de donner à chacun les chances de réussir tout en protégeant les plus fragiles.

Nicolas SARKOZY s'est ainsi battu au niveau européen afin que le Programme européen d'aide aux plus démunis (le PEAD), soit reconduit pour deux ans, alors que plusieurs Etats membres souhaitaient le remettre en cause.

Par ailleurs, les aides engagées par Nicolas SARKOZY pendant la crise pour soutenir les plus fragiles (soutien à l'emploi, revalorisation des minima sociaux...) auront permis à la France de mieux résister que ses partenaires européens (taux de pauvreté de 13,5% en France, contre 15,5% en Allemagne ou 19% en Espagne).

Les Français peuvent aussi être fiers de leur modèle social qui est le plus généreux parmi les pays de l'OCDE : chaque année, 30% de la richesse produite sont consacrés à la protection sociale. Grâce à cette solidarité, les inégalités sont moins fortes que dans la plupart des autres pays européens et les Français ont moins souffert de la crise.

Madame Nicole MAESTRACCI  
Présidente de la FNARS  
76, rue du Faubourg Saint-Denis  
75010 PARIS

Nicolas SARKOZY considère que c'est le travail qui permet à chacun d'entre nous d'être plus fort : c'est le travail qui permettra à la France de sortir de la crise, c'est le travail qui permettra aux plus fragiles de sortir de la précarité.

Pour encourager le retour à l'emploi, Nicolas SARKOZY a ainsi souhaité la création du Revenu de solidarité active (RSA) qui bénéficie aujourd'hui à 1,9 million de foyers. Parmi eux, 800 000 bénéficiaires qui ont repris une activité ont vu leur pouvoir d'achat augmenter d'environ 20% et gagnent plus que ceux qui ne travaillent pas. Le RSA a ainsi permis de sortir de la pauvreté 150 000 personnes depuis 2008.

Nicolas SARKOZY considère qu'il faut rapprocher encore davantage les bénéficiaires du RSA de l'emploi en généralisant l'obligation faite aux bénéficiaires du RSA de travailler sept heures par semaine, au SMIC. Pour que cet effort soit réel, il souhaite également que le maintien du RSA soit conditionné à une évaluation périodique, par exemple tous les 18 mois, qui permettrait de mesurer les progrès de l'insertion.

En effet, tout l'enjeu de notre politique est de maintenir un équilibre indispensable entre les droits et les devoirs de chacun et de passer d'une logique d'assistance à une logique de responsabilité.

Parce que Nicolas SARKOZY veut permettre aux plus vulnérables de sortir de l'assistanat, garantir l'employabilité des salariés et donner aux chômeurs une chance de retrouver un emploi, il propose que les chômeurs qui n'ont pas de perspective rapide de reprise d'emploi aient un droit à la formation pour apprendre un nouveau métier ou acquérir de nouvelles compétences. En contrepartie, ils devront accepter un emploi correspondant à cette nouvelle formation.

Nicolas SARKOZY partage aussi votre avis sur la nécessité de soutenir toutes les familles dans leur mission éducative.

Dans cette perspective, 200 000 places supplémentaires d'accueil pour la petite enfance ont été créées durant le quinquennat. C'est une dynamique qu'il faut poursuivre. Nicolas SARKOZY souhaite donc fixer un objectif au moins équivalent pour le prochain quinquennat et soutient la poursuite de la création des jardins d'enfants.

Par ailleurs, notre école doit s'adapter à l'évolution de la société et des élèves qui lui sont confiés, pour lutter efficacement contre les inégalités en offrant à chaque élève une pédagogie attentive à ses besoins. Pour cela, nous devons faire évoluer la relation entre les élèves et leurs professeurs, pour que ces derniers soient davantage disponibles en dehors des heures de cours. Il est également important que chaque élève trouve sa place au collège, en ayant la possibilité de choisir, dès la 4ème des enseignements tournés vers l'apprentissage d'un métier. L'alternance est en effet, une véritable voie d'excellence professionnelle. C'est pourquoi, Nicolas SARKOZY souhaite qu'un objectif de 800 000 jeunes formés en alternance en 2015 soit fixé (600 000 aujourd'hui). Il propose également que l'alternance soit rendue

obligatoire en dernière année de baccalauréat professionnel et en CAP. Il souhaite, par ailleurs, le triplement des sanctions contre les entreprises de plus de 250 salariés qui n'accueilleront pas un nombre d'apprentis égal à 5% de leurs effectifs.

Concernant votre proposition, qui vise à offrir à tous un toit décent et adapté, Nicolas SARKOZY inscrit son action dans cet objectif. Il s'est ainsi engagé à changer la politique de l'hébergement d'urgence. A la gestion épisodique des périodes hivernales et aux solutions éphémères apportées aux sans-abris, s'est substituée la politique du « logement d'abord ». En conséquence, 115 000 places d'hébergement ont pu être ouvertes tout au long de l'année, soit 25 000 places de plus depuis 2007. Nous avons aussi contribué à l'humanisation des centres d'hébergement grâce à un plan d'une ampleur exceptionnelle pour améliorer la qualité de vie des personnes sans domicile fixe. D'ailleurs, le budget pour l'hébergement et l'accès au logement des personnes sans abri a augmenté de 30% entre 2007 et 2010. Enfin, nous avons souhaité la mise en place d'une « plateforme unique » qui réunit tous les opérateurs d'un territoire pour plus d'efficacité au service des personnes sans-abris. Nicolas SARKOZY souhaite poursuivre avec détermination la politique du « logement d'abord », jusqu'à ce que nous puissions offrir des conditions de vie décentes à chacun de nos concitoyens. Il en va de la solidarité nationale.

Par ailleurs, pour débloquer le parcours résidentiel des classes moyennes, Nicolas SARKOZY propose de majorer de 30%, pendant trois ans, les droits à construire. Cette mesure permettra de construire rapidement des logements supplémentaires sans forcément avoir à dégager du foncier, rare, en particulier dans les zones tendues. Il a également souhaité que soit poursuivi le plan de cession des terrains de l'Etat, afin de le prolonger jusqu'en 2016, pour permettre la construction de 130 000 logements supplémentaires.

Protéger les plus fragiles d'entre nous, c'est aussi leur permettre d'avoir accès aux soins. Nicolas SARKOZY considère qu'il s'agit bien plus que d'une priorité : c'est un devoir. Dès 2007, il a donc agi pour augmenter et diversifier l'offre de soin partout sur le territoire. Pour renforcer l'accès géographique, 230 maisons de santé pluridisciplinaires ont été ouvertes, un système de bourse a été mis en place pour inciter les étudiants à s'installer dans les zones sous-denses et nous avons augmenté le numerus clausus. D'ailleurs, l'année dernière, il y a eu plus d'installations que de départs en retraite dans les zones déficitaires. Pour les 5 ans qui viennent, Nicolas SARKOZY souhaite poursuivre cette action, en ouvrant 1500 maisons de santé pluridisciplinaires d'ici la fin du prochain quinquennat et en rémunérant mieux les praticiens qui exercent dans des zones sous denses. En ce qui concerne l'accès financier, il faut d'abord nuancer le tableau parfois très sombre qui est dressé sur l'augmentation du coût de la santé. En 2010, pour la deuxième année consécutive, le reste à charge des ménages a diminué et représente 9,4% de la consommation de soins et de biens médicaux. La France se trouve ainsi à la deuxième place derrière les Pays-Bas. Sur ces dernières années, la part de financement de la Sécurité sociale est restée pratiquement stable à 75% environ du total des dépenses, ce qui est remarquable en Europe. Pour accompagner les plus démunis, Nicolas SARKOZY a augmenté le montant et le plafond de ressources de la CMU-C. Cela a permis d'en augmenter substantiellement les effets et le nombre de bénéficiaires. Nicolas

SARKOZY souhaite poursuivre la lutte engagée contre les dépassements d'honoraires excessifs qui bloquent l'accès aux soins dans certaines spécialités. C'est l'objectif du secteur optionnel que nous défendons et qui permettrait de limiter les dépassements d'honoraires et de garantir qu'une bonne partie des actes effectués sera bien réalisée au tarif conventionné.

Œuvrer pour une politique de solidarité efficace apparaît, avec évidence, comme la voie à suivre. Nicolas SARKOZY continuera à inscrire son action dans cette perspective.

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Guillaume LAMBERT  
Directeur de campagne de M. Nicolas SARKOZY